

travaux de L. Groulx, ils dégagent trois principaux courants de pensée quant aux rapports entre l'État et les organismes communautaires: le courant néo-libéral, le courant socio-institutionnel et le courant socio-communautaire. Toutefois, ils s'empressent d'ajouter qu'il s'agit là d'un outil conceptuel, que dans la réalité on ne retrouve pas ces courants "à l'état pur" et "qu'ils sont plutôt entremêlés, parfois chez les mêmes personnes ou groupes" (1990:29). Quoiqu'il en soit, toute cette réflexion de départ est utile et pertinente pour présenter et analyser le matériel descriptif qui suit. Ensuite, ils présentent brièvement leur méthodologie en soulignant les difficultés d'en arriver à un échantillonnage représentatif et en ne masquant pas les limites de la recherche, ce qui est tout à leur honneur.

Le chapitre 3 aborde quelques résultats d'ensemble, selon diverses variables. On y apprend notamment "que les centres étudiés sont relativement jeunes; leur création est principalement due à l'initiative privée et particulièrement à l'action de citoyens agissant à titre particulier; ils ont un statut privé à but non lucratif; ils desservent (majoritairement) une population spécifique ... et urbaine; et les services offerts sont plutôt (52%) des services sociaux" (1990:69). Le chapitre 4 analyse plus spécifiquement la nature des services offerts. Les principaux résultats montrent qu'il s'agit plutôt des services polyvalents de première ligne, de soutien, d'entraide, d'organisation communautaire et d'action sociale, que des services curatifs, spécialisés et institutionnels" (1990:82). Plus spécifiquement "les services les plus fréquemment offerts sont, par ordre d'importance: les services d'information et de référence; les services de prévention primaire; les services d'éducation à la santé; la mise sur pied de groupes communautaires; les services psychosociaux et la mise sur pied de groupes d'entraide" (1990:74).

Ensuite, les chapitres 5 à 8 traitent de diverses dimensions reliées au fonctionnement et à l'administration de ces centres, ainsi tour à tour sont abordés les ressources humaines, l'accessibilité, la participation et le financement de ces centres. Ensuite, le chapitre 9 traite des comparaisons inter-provinciales; dans l'ensemble, il y a peu de différences significatives sinon des éléments prévisibles quant à des différences au niveau des budgets, des postes et de la taille des organismes (1990:200). Finalement, le dernier chapitre traite d'un matériel plus qualitatif, à savoir la perception des répondants quant au rôle du gouvernement ainsi que leur opinion quant au modèle coopératif. Dans l'ensemble, le gouvernement provincial est privilégié

et le modèle coopératif comme "une nouvelle modalité organisationnelle à explorer" (1990:213).

En somme, au-delà de sa dimension strictement descriptive, qui est en soi fort pertinente et utile, dans la mesure où "il s'agit d'une première étude s'adressant directement à un nombre important de centres communautaires qui (permet) de rendre compte du phénomène à l'échelle nationale et de dégager certaines perspectives de développement à ce niveau" (1990:15), cette recherche montre bien toute la vitalité des pratiques communautaires. Cette recherche offre également une base d'informations très utiles notamment pour des fins de comparaison et/ou d'évaluation et elle constitue un excellent outil de référence pour tout individu, qu'il soit praticien, chercheur, administrateur, etc., qui s'intéresse de près ou de loin à l'action communautaire.

---

*Syndicats, salaires et conjoncture  
économique. L'expérience des fronts  
communs du secteur public québécois de  
1971 à 1983.*

Par André Beaucage, préface de Marcel Pépin, Sillery,  
Presses de l'Université du Québec, 1990, 127 p.

Recension par Jean-Paul Gravel  
Département de service social et  
Institut de recherche et  
d'enseignement pour les coopératives  
Université de Sherbrooke

L'importance des politiques salariales des gouvernements en ce qui concerne leur influence sur les politiques sociales ne fait pas de doute lorsque l'on considère le fait suivant. Au Canada, environ 25% des familles dont le revenu se situe en-dessous des seuils de faibles revenus de Statistique Canada sont dirigées par une personne travaillant à temps plein.<sup>1</sup> Ceci dénote l'influence du niveau des salaires sur les situations concrètes de pauvreté et l'importance des politiques salariales des gouvernements en ce qui concerne tant la détermination des salaires versés aux employés du secteur public, que la détermination du salaire minimum légal applicable aux entreprises du secteur privé.

Dans cette perspective, l'ouvrage d'André Beaucage revêt un intérêt particulier puisqu'il porte sur le contenu des demandes salariales des quatre fronts communs intersyndicaux qui ont négocié les conditions salariales du secteur public québécois de 1971 à 1983. La thèse centrale de l'auteur est à l'effet que la politique des demandes salariales, qu'il nomme politique salariale syndicale, a toujours revêtu un caractère égalitariste. Par là, il entend que